



Projet de télécabines : une dernière réunion publique pour s'exprimer

Bordeaux Métropole lance un projet de télécabines afin de proposer aux habitants un nouveau franchissement de la Garonne. Cette liaison relierait Bordeaux aux coteaux de Cenon et Lormont. La phase de concertation publique s'est ouverte le 28 novembre 2022 et s'achèvera le 13 février 2023. **Une réunion publique de clôture se tiendra jeudi 2 février à 18h dans le hall de l'Hôtel de la Métropole, (Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux).**

Riverains, futurs usagers ou habitant de la métropole, associations, représentants institutionnels : tout le monde peut s'exprimer. La concertation permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire, des solutions alternatives, des modalités d'information et de participation du public. Par cette démarche, Bordeaux Métropole marque sa volonté de transparence, d'écoute et de dialogue autour du projet.

Il est possible de contribuer aux échanges via le site de la participation Bordeaux Métropole jusqu'au 13 février. Des registres sont également à la disposition des habitants dans les mairies de Bordeaux, Lormont, Cenon ainsi qu'à l'Hôtel de Métropole. Plusieurs réunions de proximité se sont déjà tenues dans chacune des villes concernées par le projet. Des débats mobiles complètent le dispositif. Enfin, une exposition à la maison écocitoyenne, permettant notamment de découvrir deux modèles de télécabines, a totalisé 10 200 visiteurs*.

Bilan de concertation

À l'issue de la phase de concertation et dans un délai d'un mois, la garante, Marianne Azario, élabore un bilan de la concertation préalable et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une synthèse des observations et des propositions présentées. Adressé au maître d'ouvrage, il est rendu public par ce dernier sur le site dédié. Il est également consultable sur le site de la Commission Nationale du Débat Public. Dans les deux mois suivant la réception du bilan, Bordeaux Métropole délibérera pour tirer les enseignements de la concertation.

Contacts presse :

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr

*Chiffre du 21 janvier 2023.